

HEAL



Organizations for Health Action

Soumission écrite dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du Budget 2019

**Par le Groupe d'intervention action santé
(GIAS)**

Pour toute question, veuillez communiquer avec la coprésidence de GIAS :

Ondina Love - olove@cdha.ca

François Couillard - fcouillard@camrt.ca

Recommandations prébudgétaires du GIAS

Afin de favoriser la compétitivité économique du Canada, le GIAS recommande au gouvernement de mettre l'accent sur les **soins aux aînés** :

- 1.** avec la mise en place d'une **prestation complémentaire à base démographique du Transfert** en matière de santé qui serait attribuée selon la distribution par âge-sexe de la population d'une province;
- 2.** un investissement de \$150 millions (\$30 millions par année sur 5 ans) pour appuyer la mise en place d'une **stratégie nationale de lutte contre la démence**;
- 3.** la coordination du développement d'une **stratégie pancanadienne de soutien aux proches aidants**.

AU SUJET DU GIAS

GIAS, le Groupe d'intervention action santé, est une coalition de 41 organismes nationaux en santé consacrée à l'amélioration de la santé de Canadiens et de la qualité des soins qu'ils reçoivent.

Nos membres comprennent des associations professionnelles de fournisseurs de soins de santé règlementée ainsi que des organismes de bienfaisance dans le milieu de la santé qui fournissent un éventail de services de soins de santé partout au Canada.

Créé en 1991, le GIAS représente maintenant plus de 800 000 fournisseurs (et consommateurs) de soins de santé, dans plus de vingt professions de la santé différentes.

En tant qu'organisme, le GIAS occupe une position unique lui permettant de représenter et de soutenir les enjeux et les innovations qui structurent et restructurent les soins de santé à l'échelle nationale.

Une priorité pour le GIAS est la promotion de solutions durables et de transformations du système de santé qui ont une incidence durable sur la santé et le bien-être de tous les Canadiens.

Organismes membres de GIAS

- Société Alzheimer du Canada
- Association des facultés de médecine du Canada
- Association canadienne des centres de santé pédiatriques
- Association canadienne des technologues en radiation médicale
- l'Association canadienne des sages-femmes
- Association canadienne de médecine nucléaire
- Association canadienne des ergothérapeutes
- Association canadienne des optométristes
- Association canadienne des adjoints aux médecins
- Association canadienne des radiologistes
- Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux
- Société canadienne de cardiologie
- Association chiropratique canadienne
- Collège canadien des leaders en santé
- Association canadienne du counseling et de psychothérapie
- Association dentaire canadienne
- Association canadienne des hygiénistes dentaires
- Association canadienne de dermatologie
- Association canadienne de radiologie d'intervention
- Alliance canadienne de massothérapeutes
- Association médicale canadienne
- Association canadienne pour la santé mentale
- Association des infirmières et infirmiers du Canada
- Société ophtalmologique du Canada
- Association canadienne d'orthopédie
- Association des pharmaciens du Canada
- Association canadienne de physiothérapie
- Association médicale podiatrice canadienne
- Association des psychiatres du Canada

- Société canadienne de psychologie
- Société canadienne de science de laboratoire médical
- Société canadienne de gestion de la nutrition
- Société canadienne des thérapeutes respiratoires
- Alliance catholique canadienne de la santé
- Collège des médecins de famille du Canada
- Diététistes du Canada
- SoinsSantéCAN
- Association canadienne des travailleurs paramédicaux
- Registered Massage Therapists' Association of Ontario
- Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
- Orthophonie et audiologie Canada

RENFORCER LE SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ DES CANADIENS : INDISPENSABLE AU RENDEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS

Le GIAS est d'accord avec l'énoncé du Budget 2018 qui indique qu'un « bon système de soins de santé financé publiquement n'est pas seulement source de fierté pour les Canadiens : il s'agit aussi d'un fondement essentiel d'un pays fort, équitable et prospère dans les années à venir. »

Les recommandations du GIAS encouragent la collaboration entre les gouvernements et les fournisseurs, et proposent des mesures et des investissements qui améliorent l'efficacité globale du système et contribuent à faire du Canada un des pays les plus performants.

En 2016, le GIAS a publié sa première déclaration de consensus, [Le modèle canadien - Accélérer l'innovation et améliorer le rendement du système de santé](#), après plus de deux ans de recherche, d'évaluation et de réflexion.

Le modèle canadien (2016) témoigne d'un niveau d'entente sans précédent parmi les représentants des professionnels du secteur de la santé et des organismes de prestation de soins de santé sur le rôle du gouvernement fédéral dans l'amélioration de la santé des Canadiens et des soins qu'ils reçoivent.

De plus, le document adresse et examine un grand nombre de défis structurels, démographiques et financiers associés à la prestation de soins de santé interdisciplinaires/ interprofessionnels au Canada.

Dans les mois à venir, GIAS publiera **Le modèle canadien 2.0**, qui examine et évalue les progrès réalisés par le gouvernement fédéral au cours des deux dernières années. *Le modèle canadien 2.0* identifie également deux domaines prioritaires qui tiennent compte du climat actuel : les soins aux aînés et les services de santé mentale.

Les recommandations prébudgétaires suivantes porteront sur la mise en place d'investissements plus importants en soins aux aînés, puisque notre *Modèle canadien 2.0* contient des recommandations très spécifiques et immédiates dans ce domaine qui pourraient être déployées dans le prochain budget.

Toutefois, il faut souligner que le GIAS poursuit également ses activités plus vastes de plaidoyer dans le but de favoriser une augmentation et une amélioration des services de santé mentale partout au Canada.

UN APPEL AUX INVESTISSEMENTS CIBLÉS EN SOINS AUX AINÉS

Le Canada est aux prises avec les effets d'une population vieillissante et une croissance de maladies chroniques à toutes les étapes de la vie.

D'après Statistiques Canada, plus de 15% de la population canadienne était âgée de plus de 65 ans au moment du dernier recensement (deux fois le taux de 7.6% enregistré lors de la création du système de soins de santé).^{1,2}

D'ici 2036, on prévoit que cette tranche d'âge représentera plus de 25% de la population. Et puisque les coûts de soins de santé augmentent avec l'âge, le fardeau de ce changement démographique sur le système de santé canadien s'en trouvera accru.³

De plus, 30% des aînés canadiens souffrent de deux maladies chroniques ou plus⁴, dont la fréquence augmente avec l'âge. Certains de ceux-ci sont spécifiques aux adultes plus âgés. Notamment, d'après l'Agence de santé publique du Canada, en 2013 plus de 402 000 aînés canadiens souffraient de démence.

D'ici 2031, il est prévu que les dépenses annuelles totales en soins de santé pour les Canadiens souffrant de démence auront doublé par rapport à 2011, de \$8,3 milliards à \$16,6 milliards.⁵

Alors que la population du Canada vieillit, il sera primordial pour le gouvernement fédéral d'ouvrir la voie en adoptant une approche proactive qui maximise ses dépenses en soins de santé aux aînés, réduit sa dépendance sur les prestations de soins intensifs et met à profit l'innovation et les services communautaires.

RECOMMANDATION DU GIAS #1

Le Transfert canadien en matière de santé (TCS) est le transfert le plus important aux provinces et aux territoires. Ce financement consiste en un soutien vital aux

¹ Association Médicale Canadienne. *Portrait des soins de santé aux aînés au Canada* (2016); Statistiques Canada. Estimations de la population du Canada : âge et sexe, 1er juillet 2015. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/150929/dq150929b-fra.htm>

² Association Médicale Canadienne. *Portrait des soins de santé aux aînés au Canada* (2016); Statistiques Canada. Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada, 2014 – Changements démographiques, vieillissement et santé <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/rapport-administrateur-chef-sante-publique-etat-sante-publique-canada-2014-sante-publique-avenir/changements-d>

³ Institut canadien d'information sur la santé. Facteurs d'accroissement des dépenses de santé : les faits. Ottawa: ICIS; 2011. https://secure.cihi.ca/free_products/health_care_cost_drivers_the_facts_fr.pdf; (consulté le 15 juin 2018).

⁴ Centre de prévention et de contrôle des maladies chroniques, Agence de la santé publique du Canada. Cadre d'indicateurs des maladies chroniques: Édition 2016. Ottawa (ON): Agence de la santé publique du Canada; 2016 (cité le 1er juin 2017). <https://infobase.phac-aspc.gc.ca:9600/PHAC/dimensionMembers.jsp?l=en&rep=i3212B12F133F4CE88AD13DB60CA37237&s#>.

⁵ Agence de la santé publique du Canada, Organismes caritatifs neurologiques du Canada. Établir les connexions : mieux comprendre les affections neurologiques au Canada. Ottawa (ON) : Agence de la santé publique du Canada; 2014. Document no.: HP35-45/2014F-PDF: <http://publications.gc.ca/site/fr/9.643435/publication.html>

programmes de santé des provinces et des territoires du Canada.

Toutefois, alors que la population du Canada vieillit, les gouvernements des provinces et des territoires continueront de faire face à une charge financière de plus en plus lourde afin de fournir des niveaux de soins nécessaires.

Le TCS fournit aux provinces et aux territoires un montant égal par habitant. Donc, actuellement le transfert ne tient pas compte des segments démographiques avec des besoins accrus en santé, les aînés en particulier.

Le Conference Board of Canada a calculé le montant de la prestation complémentaire au TCS qui serait nécessaire à l'aide d'une prévision fondée sur les besoins. Pour les années fiscales 2017-2020, cette prestation complémentaire nécessiterait entre \$1,66 et \$1,88 milliard en investissement fédéral annuel.⁶

Afin de favoriser la compétitivité du Canada, le GIAS recommande au gouvernement fédéral de mettre l'accent sur les soins aux aînés en mettant en place une prestation complémentaire à base démographique du Transfert en matière de santé qui serait attribué selon la distribution par âge-sexe de la population d'une province ou d'un territoire, par rapport au profil de dépenses en santé moyen spécifiques à l'âge et au sexe.

Les Premiers ministres du Canada ont déjà incité le gouvernement du Canada à augmenter le TCS à 25% des dépenses provinciales et des territoriales en matière de santé afin d'adresser les besoins d'une population vieillissante.

Plutôt que de changer la formule actuelle du TCS, le GIAS recommande plutôt qu'une prestation complémentaire à base démographique supplémentaire soit allouée aux provinces et aux territoires selon une augmentation prévue dans les dépenses en santé liées à une population vieillissante.

RECOMMANDATION DU GIAS #2

Les coûts des soins prodigués aux personnes atteintes de démence à elles seules sont estimées être 5,5 fois plus élevés que les soins aux personnes qui n'en souffrent pas. Les soins à domicile et les soins à long terme sont les plus grands contributeurs aux dépenses directes en santé.⁷ De plus, on estime qu'en moyenne, 74 heures par semaine de soins informels sont requises pour les Canadiens souffrant de démence.⁸

⁶ Association médicale canadienne. Mémoire prébudgétaire 2017, 2016, <https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/fr/advocacy/submissions/2016-aug-05-cma-2017-pre-budget-submission-f.pdf>

⁷ Société Alzheimer du Canada. Prévalence et coûts financiers des maladies cognitives au Canada [Internet]. Toronto (ON) : Société Alzheimer du Canada; 2016 (cité le 1er juin 2017). Disponible au : http://www.alzheimer.ca/~media/Files/national/Statistics/PrevalenceandCostsofDementia_FR.pdf.

⁸ Agence de la santé publique du Canada, Organismes caritatifs neurologiques du Canada. Établir les connexions : mieux comprendre les affections neurologiques au Canada. Ottawa (ON) : Agence de la santé publique du Canada; 2014. Document no.: HP35-45/2014F-PDF: <http://publications.gc.ca/site/fr/9.643435/publication.html>

Afin de favoriser la compétitivité du Canada, le GIAS recommande au gouvernement fédéral de mettre l'accent sur les soins aux aînés avec un investissement de \$150 millions (\$30 millions par année sur 5 ans) pour appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la démence.

Ce nouveau financement de \$150 millions (tel que recommandé par la Société Alzheimer du Canada⁹) aura pour effet :

- de trouver des moyens d'adresser l'Alzheimer précoce et en phase avancée et autres formes de démence;
- d'élaborer des programmes d'accréditation et de formation à tous les fournisseurs de soins de santé¹⁰;
- de réorienter les soins vers les soins à domicile et communautaires;
- de soutenir une nouvelle conférence annuelle où le gouvernement fédéral et d'autres intervenants présenteraient un bilan sur les progrès réalisés en matière de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la démence; et
- d'augmenter le soutien financier aux proches aidants.

RECOMMANDATION DU GIAS #3

Afin de favoriser la compétitivité du Canada, le GIAS recommande au gouvernement fédéral de mettre l'accent sur les soins aux aînés à travers la coordination du développement d'une stratégie pancanadienne de soutien aux proches aidants.

Une telle stratégie aborderait :

- les soins de relève accessibles et flexibles;
- l'allègement d'un fardeau financier déraisonnable;
- les systèmes d'information et de soutien;
- les options de milieux de travail flexibles qui permettent la protection d'emploi; et
- l'accès aux soutiens et aux ressources des établissements éducatifs.

En particulier, la stratégie comprendrait des mesures fiscales qui protégeraient les revenus des travailleurs. En même temps, les employeurs et les employés bénéficieraient de soutien et une protection en cas de départ du travail et des soins de relève seraient garantis.¹¹ Ces mesures fiscales fédérales réduiraient les pertes en productivité des employeurs des secteurs publics et privés, tout en reconnaissant et appuyant les besoins des proches aidants qui ont un emploi.

⁹ <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/FINA/Brief/BR9073511/br-external/AlzheimerSocietyOfCanada-9657500-f.pdf> et le Budget 2018 propose de fournir \$20 millions sur cinq ans, dès 2018-19, et \$4 millions par année par la suite, à l'Agence de la santé publique du Canada pour soutenir les projets communautaires qui adressent les défis associés à la démence <https://www.budget.gc.ca/2018/docs/plan/budget-2018-fr.pdf>

¹⁰ Une recommandation du rapport sénatorial demande que le "le Partenariat canadien contre la démence proposé travaille avec Agrément Canada, dans le cadre de la Stratégie nationale sur la démence, afin d'établir des normes en matière de soins aux personnes atteintes de démence pour les hôpitaux de soins actifs."

¹¹ Association médicale canadienne. Mémoire prébudgétaire 2017, 2016. <https://www.cma.ca/Assets/assets-library/document/fr/advocacy/submissions/2016-aug-05-cma-2017-pre-budget-submission-f.pdf>

Le GIAS encourage le gouvernement à identifier et développer ces mesures fiscales par l'entremise de consultations avec les employeurs en 2019-2020.¹²

LES INVESTISSEMENTS EN SOINS AUX AINÉS DOIVENT OCCUPER UNE PLACE PROÉMINENTE DANS LE BUDGET 2019

Tous les jours, les membres du GIAS font face aux défis présentés par la fourniture de services et de soins à notre population diverse et vieillissante. En tant que tels, nous sommes bien placés pour voir directement à quel point les investissements en soins de santé sont indispensables à une main-d'oeuvre productive et en santé.

Nous pouvons également confirmer comment les décisions politiques stratégiques, qui reposent sur des preuves, et qui sont ancrées dans le bien-être, la prévention et les soins communautaires, mènent à la maximisation des ressources et davantage d'économies à tous les paliers de gouvernement.

Afin d'assurer une responsabilité fiscale et un système de santé optimal, nous incitons les membres du Comité permanent des finances à souligner l'importance des investissements en soins aux aînés dans son prochain rapport sur les consultations prébudgétaires.

De plus, afin d'obtenir une image plus complète des recommandations du GIAS, nous encourageons les membres du Comité de consulter *Le modèle canadien 2.0* lorsqu'il sera publié cet automne.

¹² <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/ententes-en-matiere-de-sante/principes-priorites-partagees-sante.html>